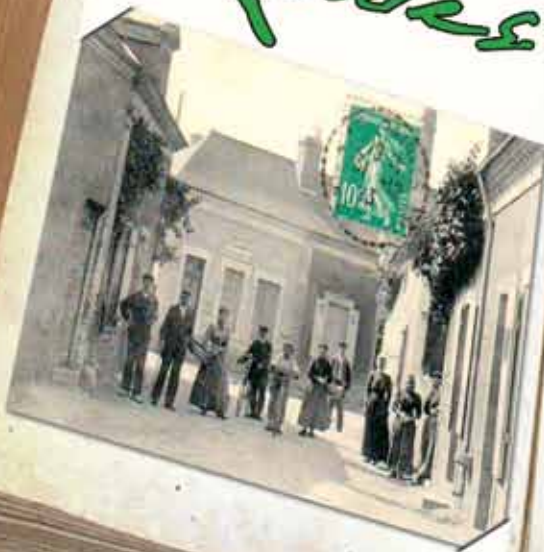


Bulletin Municipal 2010

Les
Quinze



Place de
l'Hotel de
Ville - 1910

Rétrospective de 2009 en images...



Le Tournage d'un film



Tables de consultation...



... à la bibliothèque



Déplacement des livres à la chaîne

Foyer des Jeunes



Sommaire



Le Mot du Maire	p.2	
État civil	p.3	
École les Hirondelles	p.4	
Prix des écoles 1938	p.5	
Un patrimoine à découvrir...	p.6	
Tourisme et Patrimoine...	p.7	
Office du Tourisme	p.8	
Principales Animations 2010	p.9	
Commission Tourisme et Jeunes	p.10	
Commission Cimetière et Voirie	p.11	
Commission Culture et vie associative - Fleurissement	p.12	
Connaissez-vous les Ragondins ?	p.13	
Société de l'Union	p.14	
		Comité d'Animation Familles Rurales Amicale des écoles des Rairies p.15
		Club de Football Bibliothèque Grain d'Aile p.16
		EN BREF p.17/18
		Le Pays des Vallées d'Anjou p.19
		CPAM - CLIC p.20
		Artisans et Commerçants p.21/22
		Le SICTOM p.23
		Concours Photos p.24
		Règlement du concours photos p.25
		La Maison des Associations p.26
		Informations p.27

Le Mot du Maire

Chers Administrés,

Voici déjà l'année 2010 et vous avez certainement remarqué que certains de nos projets pour l'année 2009 se sont concrétisés. Nous avons vu s'ouvrir la Maison des Associations avec un Foyer des Jeunes mené par Dorothee, animatrice des « Enfants de Chambiers ». Une autre partie du bâtiment est réservée au Club de l'Age d'Or ; nos aînés peuvent ainsi se retrouver quand ils le souhaitent. Sur ce même site, il y a désormais la bibliothèque qui vous accueille également avec des bénévoles toujours à votre disposition et qui vous propose un grand choix de livres.

Concernant le stationnement il y a aussi quelques nouveautés puisque le parking de l'école a été agrandi et celui de la Maison des Associations ouvert au public.

Encore de nombreux projets pour l'année 2010, entre autres : la construction d'un atelier communal et un nouvel agencement de la mairie qui nous permettrait d'y intégrer l'agence postale communale et ainsi, de mettre en vente des bâtiments très peu occupés.

Toutefois, bien que nous ayons encore de nombreux projets, il nous faut avancer avec précaution. Effectivement, suite aux nouvelles lois entrant en vigueur, nous avons le souhait, malgré tout, de ne pas alourdir vos charges. Il nous tient à cœur que la vie, dans notre village des Rairies, vous soit toujours aussi agréable.

Notre petite commune s'agrandit d'ailleurs puisque seize bébés rairieux ont vu le jour en 2009 : bienvenue à ces petits !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Le Conseil Municipal, le Personnel Communal, les membres du CCAS et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux pour une très bonne année 2010.

Le Maire,
Joëlle CHARRIER

« La joie n'est pas dans les choses, elle est en nous »
Richard Wagner

Etat-Civil 2009



NAISSANCES

BRÉBION Noé – 2 janvier 2009

PÉRIBÉ Maël – 4 janvier 2009

DAVIAU Marina – 5 janvier 2009

AUDIAU Basile – 11 janvier 2009

BRANCHEAU Timoty – 11 février 2009

CUREAU Lucas – 2 mars 2009

GABARD Eileen – 28 mai 2009

SCHMITZ Migwel – 17 juin 2009

LEROUX Lina – 26 juin 2009

BOTTEMER Pauline – 7 juillet 2009

CHATEAU Mathéo – 8 juillet 2009

ANDROUIN Lisa – 17 juillet 2009

GUITTON Maxens – 9 septembre 2009

BIAIS Antoine – 16 septembre 2009

BEAUCHET Chelsea – 8 octobre 2009

PEYRAS Ethan – 9 octobre 2009

MARIAGES

MAUSSION Jérôme et **CHESNÉ Laëtitia** – 2 mai 2009

CHENOT Pascal et **BESNARD Manuella** – 11 juillet 2009

DÉCÈS

SEGRETAIN veuve PERRAUD Georgette – 87 ans – 9 juin 2009

GUYON Jeanine épouse GUITTONNEAU – 65 ans – 10 juin 2009

PRADERE Sonia épouse MINIER – 38 ans – 25 juillet 2009

GAYSSOT Roland – 70 ans – 8 août 2009

LAVAL Marie-Louise veuve DUBOIS – 93 ans – 1^{er} octobre 2009



Ecole les Hirondelles



A la rentrée de septembre 2009, l'école accueillait 95 enfants, sur quatre classes.

Richard Goupil accueille les petits et moyens, secondé par Karine Vincent. Les GS et CP sont pris en charge par Sophie Vieillard, secondée par Ketty Béliard (matinée et une heure l'après-midi). Marie-Paule Montrieux enseigne aux CE1 et CE2. Mickaël Chauvin est l'enseignant des CM1/CM2 et assure également la direction de l'école.

Le mardi, Marie Guignard prend en charge la classe de CM1/CM2 pour permettre au directeur d'effectuer les tâches administratives. Les CP bénéficient également de la présence d'une assistante d'éducation, Frédérique Tallon, le jeudi et le vendredi après-midi. Valérie Vives, EVS (Employée de Vie Scolaire), seconde le directeur et les enseignants dans leur travail.

L'école a un service de garderie municipale, qui ouvre à 7h30 et ferme à 18h30. Ce service est animé par Ketty Béliard.

Un service de cantine, géré par l'Amicale des écoles, se fait au restaurant du Cheval Blanc.



En 2010, les classes de GS/CP et CE1/CE2 poursuivront leur année sur le thème du livre comme objet plastique en partenariat avec la bibliothèque des Rairies. Ils participeront au projet départemental « De fil en livres, l'art se faufile ». Marianne Dufour interviendra en musique 17 heures avec les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Les élèves travailleront plus particulièrement sur les instruments à cordes. Pour compléter cette intervention, le Trio à cordes « Concordance » viendra à l'école le mardi 23 mars puis les deux classes se déplaceront à Sablé pour assister à un spectacle de musique ancienne le lundi 3 mai. La classe de GS/CP a pour projet une sortie avec nuitées à la maison du potier au Fuiet du 7 au 9 avril 2010 sur le thème de la terre.

Toutes les classes participeront également à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur.



Durant l'année scolaire 2008/2009, du 9 au 13 mars 2009, la classe de CM1/CM2 accompagnée de M. CHAUVIN et de deux accompagnateurs bénévoles sont allés visiter Paris. Durant ces cinq jours, à pied, en bateau ou en car, les enfants ont découvert et visité la capitale, ses monuments (la Tour Eiffel, Notre Dame de Paris), ses musées (musée d'Orsay, musée du Louvre, musée de Cluny, muséum d'histoire naturelle), puis ont achevé ce voyage scolaire par la visite du château de Versailles.

Pour cette année scolaire 2009/2010, dans le cadre de l'opération « Lire au pays » avec le soutien de la bibliothèque des Rairies (Communauté de Communes des Portes de l'Anjou) et du Pays des Vallées d'Anjou, les élèves ont réalisé un court-métrage qui répond à la question « Pourquoi lit-on ? ». Chaque classe a réfléchi sur l'acte de lire, puis les plus grands ont fait une synthèse des réflexions de chacun. Ensuite, encadrés par André Pontonnier et leurs professeurs, ils ont rédigé un scénario avec comme fil conducteur « lire pour ... » et décidé d'un planning de tournage avec le réalisateur Michel Bodin. Ils ont achevé le tournage des séquences le vendredi 13 novembre sur la place de l'église. Chaque scène de fiction illustre une situation de lecture (panneau d'affichage, ordonnance, ...). La projection s'est déroulée à la salle de la Coulée le vendredi 11 décembre.



Prix des Écoles 1938

Voici un extrait retrouvé dans nos archives concernant quelques remises des prix de l'année 1938.
Connaissez-vous quelqu'un ?

Le dimanche 10 juillet à 15 heures, avait lieu à l'école des filles la distribution des prix aux enfants des écoles publiques ; elle fut présidée par M. Yves Lelong, maire, entouré de son conseil.

ÉCOLE PUBLIQUE DES FILLES

Section infantine : Albert Tartarin, Jean Guignard, Tenesée Cholet, Marcel Jamin, Renée Cousin, Baptiste Collet

Section maternelle : Prix d'honneur : Marie-Ange Cousin - Prix Divers : Yves Morillon, Lucien David, Robert Bodin, Jacques Guignard, André Esnault, Marguerite Daguet, Raymonde Lasneau, Monique David, Robert Gauthier.

Cours élémentaire : Prix d'honneur : Château Odile - Prix divers : Bellanger Madeleine, Corvaisier Colette, Bellanger Marcelline.

Cours de fin d'études : Morillon Claire, Montrieux Jacqueline, Laporte Mélanie, Beclair Jacqueline.

ÉCOLE PUBLIQUE DES GARÇONS

Cours élémentaire (2^e année) : Prix d'honneur : Greffier Pierre et Lorilleux Félix - Prix divers : Chevet Louis, Vieille Rémi, Gray Pierre, Lanes Roger, Château Camille, Poirier Victor, Bizeray Raymond, Bouteloup André.

Cours élémentaire (1^{ère} année) : Prix d'honneur : Bantuelle Roger - Prix divers : Robin Louis, Jouy Raymond, Briand William, Rousselin Roger, Thiberge Roger, Desvignes Bernard, Jamain Pierre et Jean Cousin

Cours supérieur : Grené Yves, Guillou Joseph

Cours moyen : Prix d'excellence : Gauthier René - Prix divers : Branchu Lucien, Greffier Jacques, Bouteloup Paul, Minier Daniel

ÉCOLE LIBRE

Prix d'excellence : Grimaud Raymonde

Prix d'honneur : Toureault Blanche et Lebrun Andrée

Diplôme de certificat de fin d'études : Gatillon Ginette et Léger Odile

À l'issue de la remise des prix, de nombreux livrets de Caisse d'Épargne furent remis comme récompense aux élèves (générosité de M. Le Maire et de ses Conseillers)

DURTAL TAXI

Daniel CHOBLET

Tous déplacements assis
Possibilité de remboursement
Toutes caisses

37, av. d'Angers - 49430 DURTAL
Tél. 02 41 76 11 43
Voiture : 06 07 06 36 93

**24 H | 24
7 jours | 7**

Tendances Mode

- Prêt à porter - Layette 

- Mercerie - Laine Bergère de France

- Retouches (ourlets pantalons, robes, jupes, pose de fermeture, etc...)

10 bis, rue du Maréchal de Vieilleville
49430 DURTAL Tél. 02 41 32 88 44

Un Patrimoine à découvrir ou à redécouvrir



La commune conserve un fonds d'archives riche qui atteste de son activité depuis sa création en 1865. Les documents, anciens comme récents, n'avaient jusqu'à présent jamais été inventoriés ni classés dans leur globalité. Le conseil municipal m'a confié cette mission passionnante qui m'a permis d'entrevoir l'histoire et les particularités des Rairies à travers ses archives.

La commune des Rairies est récente au regard de l'histoire des communes en France de manière générale. Quand la plupart des municipalités dans la forme qu'on leur connaît à l'heure actuelle, a été créée lors de la Révolution Française (le 14 décembre 1789), la commune : des Rairies naît en tant que telle par ordonnance impériale du 8 février 1865. Le territoire de la commune dépendant auparavant de sa voisine, Montigné-les-Rairies, les archives conservées sont assez récentes. Elles ne manquent cependant pas d'intérêt sur le plan historique. Une large partie du fonds d'archives conservé permet d'appréhender l'évolution du rôle de la commune depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Les compétences des communes ont changé et évolué au cours de cette période. Certaines de ces compétences sont aujourd'hui encore assurées par les communes, d'autres ont disparu. Des documents attestant de ces diverses attributions sont conservés (état civil, agriculture, imposition, administration militaire, police, justice, hygiène, élections, finances communales, bâtiments communaux, voirie, travaux publics, culte, assistance aux plus faibles, enseignement primaire, culture, loisirs, urbanisme ou encore intercommunalité). Ces archives sont des sources privilégiées pour l'histoire des Rairies et de ses habitants, mais elles sont également les témoins des événements historiques majeurs qui jalonnent la seconde moitié du XIXe et le XXe siècle. Un corpus documentaire intéressant concernant la Seconde guerre

mondiale est ainsi conservé.

Deux mois furent nécessaires pour trier et classer l'ensemble des documents accumulés (56 mètres linéaires). Les archives les plus anciennes (mi XIXe siècle-1950) avaient été récupérées (et sauvées) pêle-mêle dans le grenier de l'ancienne mairie. Le premier travail de l'archiviste consiste à évaluer les documents et à déterminer leur valeur historique et juridique. Certains, ne présentant pas d'intérêt au regard de ces critères, ont été détruits. Vient ensuite le classement du fonds qui permet de structurer intellectuellement ce fonds sans, toutefois, le remanier entièrement. L'organisation adoptée reflète les différentes compétences de la commune et leurs évolutions. Un inventaire permet la recherche dans le fonds. Lors du classement, il faut en outre veiller aux conditions de conservation des archives, pour qu'elles soient pérennes. Les documents s'altèrent avec le temps, la lumière, l'humidité, la poussière. Leur préservation nécessite donc une attention particulière. Dans cette optique, l'équipe municipale a fait réhabiliter la salle d'archives, dans le respect des normes de conservation.

Toute personne, qu'elle soit Rairieuse ou simplement amateur d'archives communales, a la possibilité de consulter le fonds. Cependant, tous les documents ne sont pas consultables immédiatement. Il faut attendre 75 ans pour qu'un acte d'état civil (naissance, mariage, décès) puisse être consulté. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Marie Bretault - Archiviste communale



Combien d'habitants aux Rairies ?

856 en 1999

956 en 2006

991 en 2009

Qui sera le millièmè Rairieux ?

1. Un mètre linéaire correspond approximativement 1 m de boîtes d'archives rangées côte à côte.
2. La destruction d'archives publiques est strictement encadrée par la loi. Le tri a été effectué en suivant scrupuleusement les circulaires ministérielles en vigueur, avec l'accord du Maire et de la Directrice des Archives Départementales, préalable essentiel à toute destruction d'archives publiques. Il s'agit, pour la plupart, de documents récents, ou de formulaires vierges et brouillons.



Tourisme et Patrimoine... d'ailleurs et de chez nous...

Des touristes Ch'ti nous écrivent : « *Nous nous rappelons avec grand plaisir nos balades dans les Rairies et notre passage à la Boule de Fort... Nous avons relevé un article de la Voix du Nord, notre journal local, qui intéressera sans doute les mordus de la Boule !* »

La BOURLE, un jeu traditionnel qui suit les fleuves

Typiquement nordiste, la Bourle se pratique aujourd'hui dans la métropole lilloise, le Hainaut ou en Flandre. Pour les origines, plusieurs hypothèses sont avancées.

La Bourle, c'est à la fois le nom du jeu et celui de la boule. Une boule ? Pas vraiment, plutôt un gros disque de bois dont le diamètre et le poids varient en fonction des régions. Elle peut ainsi peser de 1,5 à 8kg, pour une trentaine de centimètres de diamètre – comme des petits rondins tranchés.

Les joueurs la lancent sur une piste d'une trentaine de mètres aux bords incurvés. Ce qui a fait dire à certains, par analogie, que les bateliers en étaient à l'origine, jouant sur le fond de leurs péniches. D'autres, plus fantaisistes, avancent que les Espagnols l'auraient importée et adaptée aux dunes qui, parfois, le long de la Mer du Nord, prennent des allures de bourloires.

De la Deûle aux bords de la Loire

Deux hypothèses balayées par Jean-Pierre Moerman, Président de la Fédération des sociétés de bourle du Nord : « *Nous possédons de vieux écrits remontant au 4 août 1382, en vieux français, qui interdisaient de jouer à la bourle dans les rues de Lille. Historiquement, c'est la première trace.* »

Cause de cet interdit : la religion dont le jeu aurait détourné les fidèles !

Il y a bien une autre région qui dispute au Nord la paternité du jeu : l'Anjou. « *Ils n'ont pas écrit pour le prouver* » note JP Moerman, défendant cet héritage comme une petite fierté tout en concluant que des échanges ont bien eu lieu : « *Des Flamands sont bien allés construire les levées de la Loire au XVIIème siècle ; ce sont eux qui ont exporté le jeu ! Et, comme ici, où l'on joue le long de la Deûle, là-bas, c'est le long de la Loire. C'est un jeu qui suit les fleuves* ». Une raison à cela : le sable et l'argile que l'on y trouve facilement pour construire les pistes. Plus tard, les patrons du textile ont recouvert les pistes extérieures, les ont entourées de murs.

Un patrimoine aujourd'hui menacé : sur 227 bourloires en 1900 à Tourcoing, seuls 8 sont encore debout. Dans le département du Nord, on compte environ 4000 joueurs, un chiffre stable selon le Président de la Fédération. Ce dernier accueille d'ailleurs régulièrement des classes, histoire de transmettre ce qu'il considère comme un « *élément du patrimoine* » à part entière.

(J.U. La Voix du Nord)



*La ... joute est engagée avec les amis Nordistes...
L'un d'entre vous aurait-il un précieux document...
d'avant 1382 ??*

LE PÈRE LOUIS
LES PRODUITS DU PÈRE LOUIS
DE LA FERME À LA BOUCHÈRE
RILLES ET SAUCISSES
COMME JADIS

**19 rue Charles de Gaulle
49430 LES RAIRIES**

02 41 93 82 23

SARL Thierry Leboucher

Pour tous vos travaux
De peinture, tapisserie,
Vitrerie, revêtement de sols,
Façade et décoration intérieure



Tél. 02.41.76.08.01

Les Lévraderies – 49430 Les Rairies

Sarl au capital de 7500 € – RCS 449114479

Office du Tourisme



Alors que soleil et ciel bleu n'ont pas manqué le rendez-vous estival, le temps s'est avéré plus maussade pour l'Office de Tourisme des Portes de l'Anjou.



Si on compare avec l'année 2008 on peut observer un fléchissement général de la demande touristique en 2009. Crise oblige, les touristes ont été prudents dans leurs achats et se sont portés sur des destinations et activités culturelles « bon marché ».

Les cinq manifestations estivales organisées par l'Office de Tourisme sur l'ensemble du territoire ont toutes été plébiscitées par le public ;

Vendredi 17 juillet 09 :

Découverte Patrimoniale de Morannes en partenariat avec « l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Morannais ».

Vendredi 24 juillet 09 :

« Soirée Terroir et Gourmandise », aux Rairies.

Vendredi 7 août 09 :

Randonnée « Littéraire et Gourmande » en partenariat avec le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des « Portes de l'Anjou ».

Samedi 29 août 09 :

Première édition de « Durtal l'Insolite » avec le concours des propriétaires et l'investissement des élus de la ville de Durtal.

Samedi 5 septembre 09 :

« Balade Nocturne » avec la participation de la troupe théâtrale de « Rouget le Braconnier ».

Afin de clore la saison estivale 2009 sur une note de convivialité et de partage, l'Office de Tourisme a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles et partenaires autour d'un pot de l'amitié organisé au château de Chambiers à Durtal.

Compte tenu du succès de la programmation estivale passée, l'Office de Tourisme s'engage à reconduire en 2010, l'ensemble de ses manifestations phares, et programmera en basse saison de nouvelles animations visibles sur son site internet ; www.ot-portesdelanjou.fr

Téléthon

Un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui par leur présence ou leurs dons ont oeuvré pour que cette journée soit une réussite. Également merci à la générosité des commerçants des Rairies et des environs.

A tous, Maryvonne Bordier et son équipe de bénévoles vous présentent leurs chaleureux souhaits pour l'année 2010.

Repas	777,20 €
Bar	320,00 €
Pâtisserie	133,21 €
Travaux manuels	704,20 €
Panier garni (pesée)	178,00 €
Poupées	180,00 €
Fleurs	116,90 €
Pétanque	30,00 €
Belote	280,00 €
Poneys	24,00 €
Ballons	30,00 €
Dons	621,00 €
Pêche à la ligne	19,00 €
Palets	69,00 €
Voitures anciennes	60,10 €
Taper le rat	16,00 €
Bourse aux livres	9,00 €
Country	357,50 €
Chorale	257,40 €
Marche	93,30 €
	<hr/>
	4275,81 €

Principales Animations prévues pour 2010 dans les 5 villages de la Communauté de Communes

9 au 11 Juillet	Balade du temps jadis	Durtal
10 Juillet	Soirée Rock	Les Rairies
16 Juillet	Découverte patrimoine	Morannes
17 Juillet	Fête du Loir	Durtal
23 Juillet	Terroir et gourmandise	Les Rairies
6 Août	Balade littéraire et gourmande	Daumeray
28 Août	Durtal Insolite	Durtal
2 Septembre	Théâtre « Le Souper »	Durtal/Château
3 Septembre	Balade semi nocturne	Montigné les Rairies
26 Septembre	Brocante Antiquités	Durtal

Ces dates sont, normalement, figées mais... merci de surveiller presse et affiches et/ou de contacter notre Office de Tourisme Intercommunal - nouveau site internet : <http://www.ot-portesdelanjou.fr>

Merci à toutes nos associations rairieuses de bien vouloir informer l'O.T. de toutes leurs manifestations - grandes ou petites - Elles seront mentionnées sur le site... Un peu plus de publicité pour vous tous !



IMPRIMERIE









80 route de Rouen
49400 Saumur
Tél. 02 41 67 40 41
Fax 02 41 67 74 63
www.loire-impresion.com

*Journaux - Bulletins - Chemises - Plaquettes publicitaires
Brochures : piquées/dos carré collé - Agendas - Calendriers
Dépliants - Affiches - Plans - Lettres - Mailing...*





P.A.O. - C.T.P. - OFFSET 4 Couleurs - Assemblage - Découpe et Façonnage
Notre expérience pour réaliser vos imprimés, tout en respectant l'environnement.

Commission Tourisme



Amusons-nous un peu...

Le touriste qui vient, pour la première fois, dans notre région, est, parfois, fort étonné : nous avons des clochers tordus, vrillés ; nous possédons un passe-temps bizarre qui utilise une boule... qui roule de travers !

Pour ce jeu, on parle :

- de maille... sans tricoter,
- de fer... sans repasser,
- de bouc... sans chèvre,
- de fort et de faible...
- de petit, qu'on soit grand ou non...

On « charge », on « tombe dans le puits », on « bise un cul »...



Eh bien, voilà, entre autres, ce qui charme nos touristes de passage : nos curiosités !

Notre village est petit mais a, aussi, quelques attraits : Parlez aux visiteurs de l'histoire des Rairies, entraînez-les sur nos sentiers de randonnées, invitez-les à visiter le cœur de notre village, les ateliers de nos artisans, engagez-les à flâner sur les bords du Loir puis à se détendre aux terrasses de nos cafés, guidez-les donc vers nos commerçants où ils sauront trouver pain savoureux, plats typiques et produits de terroir... Ils seront séduits et reviendront !

Heureux 2010 à vous tous !

La Commission Tourisme

Commission Jeunes

Samedi 26 septembre 2009, les jeunes des Rairies et de Montigné se sont retrouvés dans une des classes de l'ancienne école. Ils rencontraient les responsables des Enfants de Chambiers, Sébastien Cellier et Dorotée Coignard, afin de mettre au point l'ouverture du foyer des jeunes. Ils étaient nombreux à cette réunion et très intéressés par les diverses activités qu'ils ont eux mêmes proposées. Début octobre commençaient les rencontres, tout d'abord avec la décoration de la salle, puis ensuite avec d'autres jeux. Ce foyer est ouvert aux jeunes de 11 à 16 ans. Il est nécessaire de s'inscrire aux activités. Une heure est en libre accès. L'adhésion annuelle est de 2 €. Souhaitons longue vie à ce foyer.



Contacts :
www.chambiers-loisirs.com
ou 02 41 24 78 50



Commission Cimetiere



Au détour d'une promenade, vous aurez remarqué que les deux colonnes en pierre de taille qui encadrent le portail, et le portail frontal lui-même, ont été restaurés avec soin tout en respectant leur authenticité.

- Des ferrures ont été scellées pour supporter les prochaines floraisons.
- Les deux panneaux de mise en garde contre les vols ont été changés et plastifiés pour éviter des moisissures précoces.
- Le portail donnant sur le chemin du Vieux Port devrait être remplacé au cours de l'année 2010.
- Le relevé des parcelles, opération permettant d'informatiser le plan d'occupation, continue...
- Un projet d'agrandissement du cimetière est en cours.

Commission Voirie

Pour l'année 2009, les réalisations en sus de l'entretien courant de la voirie ont principalement concerné les stationnements sur la commune; une extension du parking de l'école ainsi que l'aménagement de celui de la Bibliothèque et de la Maison des Associations ont été réalisés.

Les projets pour 2010 : une réflexion est actuellement menée de concert avec la Commission Accessibilité dans le but d'améliorer la circulation dans le centre bourg et de faciliter l'intégration des handicaps et la sécurité des piétons vulnérables. Dans cette optique nous étudions les possibilités d'améliorer l'aménagement des entrées de bourg et de la route départementale traversant le village. Pour finir, les membres de la Commission Voirie sont heureux de vous souhaiter un bonne année 2010.



Commission Culture et vie Associative



Le projet du Conseil Municipal de créer une Maison des Associations afin de promouvoir les échanges entre celles-ci est réalisé.

Elle devient : Une partie des locaux (ancienne École Grain d'Aile) est laissée à la disposition du Club de l'Âge d'Or, l'autre partie à celle de diverses associations et du Foyer des Jeunes.



Commission Fleurissement

Vous avez été nombreux à nous dire que vous aviez trouvé notre village encore plus joliment fleuri cette année : récompense tant pour ceux qui choisissent les plantes, leurs couleurs et leur tenue que pour ceux qui plantent et composent parterres et jardinières.

D'autre échos, moins « chaleureux » : « On n'a pas enlevé l'herbe devant « ma » porte ! »... Nos employés municipaux sont dévoués et participent activement à l'embellissement et à la propreté de notre village ; ne pourrait-on pas, chacun, apporter son aide, enlever les quelques herbes devant chez soi ? Ces maudites mauvaises herbes poussent plus vite que les fleurs mais, comme dit le Poète, « Dame Nature est aisée à dompter ; il suffit de l'aider, de l'entretenir et de l'aimer ».

Ce ne sont pas quelques brins d'herbe qui vont gâcher notre plaisir de jardiner et d'embellir, de plus en plus, notre charmant village.

Un appel supplémentaire... Merci aux propriétaires de haies bordant nos routes/rues de bien vouloir leur faire une taille sympa de temps à autre : elles jouent un peu les sauvages pour certaines !

Allons, c'est promis : 2010 sera verdoyant, se parera de couleurs chatoyantes. A tous, une brassée de fleurs et les meilleurs de nos vœux !

La Commission Fleurissement.



Échos Canins et Félines



Amis à quatre pattes, merci de bien vouloir rappeler à vos maîtres qu'il ne faut pas vous promener seuls dans Les Rairies et... que vous devez être en laisse si accompagnés ! Le centre du village est souvent constellé de déjections canines... Grogne... très compréhensive, des habitants, mort des plantes trop souvent « arrosées » et, même risque d'accidents : glissades, collisions ou – encore plus grave – problèmes avec des enfants.

Redoublons de vigilance ! Merci à tous les propriétaires de chiens un peu vagabonds...



Ne voilà-t-il pas que les chats s'en mêlent ! Ils mangent consciencieusement les aliments que de généreux (!?) Rairieux leur donnent mais ces Raminagrobis ne jettent pas les boîtes de conserve vides à la poubelle ; ils préfèrent les abandonner ça et là dans les rues et oublient de chasser rats et souris !!!



Connaissez - vous les Ragondins ?



Inconnu pour beaucoup d'entre nous, le ragondin sillonne discrètement nos rivières et plans d'eau depuis quelques dizaines d'années. Très bon nageur et fort de son embonpoint (entre 3 et 10kg), il est la maître des eaux surtout depuis qu'il a été affranchi de son prédateur, le caïman (pas dans le Loir !...). Avec son air pataud, on ne s'étonne pas qu'il soit peu enclin en mondanités auprès des autres espèces qui s'écartent sur son passage... dans le meilleur des cas. Il n'est sociable que pour ses congénères.

A l'aplomb des berges, dans l'entrelacement des racines, un orifice signe sa présence, actuelle ou passée et trahit un logement souterrain profond qui, avec le temps, finira par s'effondrer... au grand dam des promeneurs !!

Faucardeur par nature, il pâture sur les fonds, laissant quelques abris aux poissons. Il est exclusivement végétarien ; à la saison, il savoure les poupées encore

tendres des maïs cultivés sur les rives des cours d'eau. Il s'y laisse volontiers surprendre, au petit matin, par le promeneur averti.

Parmi les mammifères, le ragondin a une spécificité qui montre son excellente adaptation au milieu aquatique ; les mamelles sont placées judicieusement sur le dos pour permettre aux petits de téter leur mère pendant qu'elle nage ! Par ailleurs, sans le savoir, le ragondin héberge des « petites bêtes » qu'il va, ensuite, disséminer, via ses excréments, le long des cours d'eau - petites bêtes qui seront alors en attente d'un nouvel hôte, mammifère bien sûr (chien, cheval, homme...) ; c'est, par exemple, le cas de *la douve* que nous allons retrouver sur des plantes semi-aquatiques comme le cresson ou d'une bactérie, *la leptospire*, qui survit près de six mois dans l'eau libre.

Le ragondin étant classé sur le département « en lutte obligatoire » par arrêté préfectoral, la FDGDON et ses GDON communaux organisent une lutte collective sur l'ensemble du bassin versant du Loir de janvier à mars 2010.

Merci de respecter le matériel posé et, si vous souhaitez participer à l'action menée, vous pouvez contacter votre mairie ou votre GDON.

Les Amis du CROC

Fête du travail, Fête des Briquetiers, 2009 nous a permis de lier involontairement ces deux événements en ce 1^o mai de l'Ascension, avec la clémence, enfin, de la météo et des bénévoles de plus en plus nombreux et motivés pour faire revivre le temps d'une journée sur le site de notre bonne vieille Briqueterie du Croc, notre éternelle et ô combien traditionnelle Fête des Briquetiers.

L'association Les Amis du Croc vous remercie bien bien chaleureusement, bénévoles et public, car grâce à votre contribution et votre présence, cette Fête est toujours un succès de convivialité et de bonne humeur. La tradition Briquetière de notre village peut être fière de vous tous !

Sonneurs, Jeu de la ficelle, maquillage pour enfants, tombola, tir à la corde, atelier de modelage pour enfants, chamboule-tout, château gonflable, pêche à la ligne, exposition et démonstrations de nos artisans, sculpteurs, potiers, jeu des anneaux, visite guidée, jeux de casse-pots, défilé des vélos décorés, lâcher de ballons sans oublier les irremplaçables et magiques Contes de Tennessee qui nous font revivre avec toujours autant de ferveur l'Histoire de nos Briquetiers et de notre cher village, la journée fut bien remplie, et peut être même un peu trop courte d'ailleurs ...

Alors, nous ne manquerons pas à la tradition en 2010, et nous vous donnons tous rendez-vous à l'atelier le Croc le jeudi 13 mai pour une nouvelle édition de la Fête des Briquetiers et le samedi 5 juin pour une exposition de sculptures.

Nous ne pouvons finir notre article sans une douce pensée pour Sonia, qui était toujours là pour nous aider. Tu nous manques...

Les Amis du Croc

Tous Les Amis du Croc



Société l'Union

Président : **Bernard LEBERT**
Président d'honneur : **Maxime RENO**
Vice-président : **Dominique JOUIS**
Secrétaire : **Joseph REPUSSARD**
Trésorier : **Jacqueline RENO**

Membres Conseil Administration :

- **Bruno SALMON**
- **Franck BODIN**
- **Serge RENO**
- **Max RENO**
- **Bruno BOUVET**



La Société compte environ 120 à 130 membres, chiffre qui ne bouge pas beaucoup car les jeunes ne se bousculent pas pour goûter à ce plaisir unique au monde !! Hé oui, la Boule de Fort ne se pratique que dans notre région, ce qui la met en bonne place dans notre patrimoine.

L'an prochain nous organiserons le 54^{ème} challenge Delamotte, un des plus anciens en cours actuellement : cela prouve que les Rairieux n'ont pas la mémoire courte et qu'ils aiment la compétitivité - Non, non, on plaisante à peine !

Comme chaque année, nos équipes ont rapporté à la Société des challenges gagnés à l'extérieur :

- **Challenge Beuvron** à Montreuil sur Loir
Dominique Jouis - Roland Ricocé - Stève Janvier
- **Conseil Général**
Dominique Jouis - Bernard Aunay
- **Challenge Liberté** à Crosnières
Bernard Lebert - Christian Blot

Et, cerise sur le gâteau : **LE CHALLENGE MARIANNE**



Gagné pour la deuxième année consécutive par Roger Thielleux, Bernard Lebert et Serge Renou qui réunissent, en même temps, les deux sociétés de boule et la municipalité des Rairies. Le Député-maire de Beaufort en Vallée, Charles Taugourdeau, s'est déplacé avec une partie de son Conseil municipal, pour apporter le Challenge à la Mairie des Rairies : nous n'avons pas caché notre fierté !

Le COMMUNAL a été remporté par l'équipe Joël Morin et

Monique Bonneau, à l'issue d'une partie acharnée face à Patrick Château et Gérard Chevet. 64 équipes étaient engagées et orchestrées par le Président du Communal, Alain Bellanger. Toutes les dames ont été fleuries et un trophée (Fabrication Ets Renou) a été remis à chaque participant. Ce challenge est non seulement convivial mais permet la rencontre de gens du village qui ne se connaissent pas a priori ; il se joue, en commun, dans les deux sociétés de la commune.

64 équipes = 128 joueurs = environ 13% de la population du village... Pas mal !!

Vivement 2010 pour battre ce record !

Des travaux importants ont été réalisés cette année à la Société :

- . Enduit extérieur du pignon nord du jeu et suppression des vitres devenues obsolètes côté boulangerie (Morin)
- . Réparation des fuites d'eau importantes sous plancher buvette, fourniture et mise en place d'un siphon sur l'évacuation sanitaire (Neslo)
- . Réfection du bar avec confection de placards (Thoumelin)



Le Président remercie tous les membres du Bureau et les Sociétaires qui participent à la vie de notre Société (chacun se reconnaîtra !) ; au risque de se répéter, il est vrai que, sans eux, rien ne serait réalisable...
MERCİ à TOUS ;

Le Président et les Membres du Bureau souhaitent à tous les Rairieux une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2010.**

Comité d'Animations

Président : **Langlais Dominique**
La Boursillionnière - 02 41 76 31 16
Vice-président : **Van-walleghe Yannick**
Secrétaire : **Boudon Evelyne**
Secrétaire adjoint : **Fauveau Daniel**
Trésorier : **Langlais Martine**
Trésorier adjoint : **Biais Philippe**

Activités 2010 :

06/02/2010 : St Valentin
2010 : Concours de pétanque
17/07/2010 : Fête du Loir (si bénévoles pour nous aider)
/11/2010 : Concours de belote

Pour l'année 2010 le Comité d'Animations n'a pas donné de réponse pour le bateau de la fête du Loir car nous ne sommes plus assez nombreux pour la fabrication des fleurs. Si des personnes sont intéressées par cette activité elles seront les bienvenues. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés jusqu'à présent et vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2010.

Familles Rurales

Les cours de gymnastique ont repris en septembre. Pour les adultes, les séances se déroulent le jeudi dans la salle de La Coulée. L'horaire a été légèrement décalé et porté à 20H00, ce qui n'arrange pas tout le monde. L'idéal serait d'avoir deux groupes d'une quinzaine de personnes se succédant entre 20H00 et 22H00, ce qui a été impossible à mettre en place cette année. A voir éventuellement à la rentrée 2010.

Pour les enfants, les cours ont lieu dans le gymnase de Durtal afin de pouvoir utiliser les agrès. Toujours sous la conduite de Marie-Jeanne, c'est une activité qui rencontre un grand succès. Depuis quelques années, il a été possible d'organiser deux groupes.

Les 5-7 ans ont cours le mardi de 17H30 à 18H30, les plus grands prennent la suite. Comme une seule heure paraissait bien courte, les séances ont été allongées d'une demi heure pour le deuxième groupe (de 18H30 à 20H00 le mardi).

Mais le gymnase de Durtal a été fermé pour travaux jusqu'à la fin du mois de janvier. La municipalité de Durtal a mis à notre disposition la petite salle des fêtes. Les enfants, nombreux, cette année, y sont un peu à l'étroit. Mais l'enthousiasme est toujours au rendez-vous.

Seule ombre au tableau : l'équipe dirigeante est de plus en plus réduite et le découragement menace. Si à la prochaine assemblée générale une solution n'est pas trouvée, l'association pourrait bien disparaître et avec elle les séances de gymnastique.

Pour tous renseignements contacter :
Michèle CHARDIN au 02 41 76 35 04



Amicale de l'École des Rairies

Président : **Belleuvre Jean-Claude**
Vice Président : **Dufil Mickaël**
Secrétaire : **Bouland Sophie**
Secrétaire Adjoint : **Cailleau Didier**
Trésorière : **Belleuvre Odile**
Trésorière Adjointe : **Gaucher Annie**

Quelques dates à retenir :
27 mars 2010 : Soirée dansante
(Salle de La Coulée, Les Rairies)
20 juin 2010 : Vide grenier - (Les Rairies)
26 juin 2010 : Fête des Écoles.

**Nous vous souhaitons à tous
une très bonne année 2010.**

L'Amicale des Écoles dénombre une douzaine de membres qui se dévouent pour permettre à tous les enfants de participer sans contrepartie financière aux activités extrascolaires organisées.

L'intégralité des bénéfices de nos manifestations est remise dès le début d'année scolaire à l'équipe enseignante, ce qui représente pour cette année la somme de 4500€. Ce mode de fonctionnement permet une gestion et une organisation plus simples des activités pour les instituteurs. Nos manifestations connaissent globalement un très grand succès.

Nous remercions aussi les parents, grands-parents et amis pour leur participation aux différentes manifestations.

Le Président

Club de Football - A.S.R



Notre effectif reste stable pour cette saison 2009/2010 avec 50 licenciés environ.

L'équipe fanion évolue en deuxième division et malheureusement l'équipe réserve, diminuée par de multiples absences et blessures la saison passée, est redescendue en troisième division. Les entraînements des seniors sont assurés par Nicolas Niepceron et Ludovic Lessiau.

Après plusieurs saisons en entente avec le club de Fougère-Chevire, l'équipe dirigeante a émis le souhait de faire évoluer nos jeunes avec l'entente Durtal-Daumeray-Huillé, afin de nous rapprocher de la communauté de commune.

Les catégories des jeunes changent cette année, nous ne parlons plus de débutants, poussins, benjamins... mais de U6, U7, U8, U9,... Deux jeunes du club, Jasmin Ammonneau et Romain Chevire, s'occupent des U6 et U7.

N'oubliez pas que l'association accueille les enfants dès six ans, pour l'initiation au football (renseignements auprès des membres du bureau). Notre souhait serait de créer notre propre équipe de « débutants ».

Une équipe de foot loisir avec nos voisins de Durtal joue quelques vendredis soirs dans une bonne ambiance. Avis aux amateurs !

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui participent à la vie du club.

Et n'oublions pas Roland Gayssot, membre fondateur du club qui nous a quittés cette année. Merci à lui.

Bureau

Président :

Renou Loïc - 02.41.90.19.27

Secrétaire :

Niepceron Nicolas - 02.43.94.21.37

Trésorier :

Bouland Sébastien - 02.41.76.00.51

Date à retenir :

Dimanche 17 janvier 2010 : Galette des rois

Samedi 13 mars 2010 : Soirée à thème

Samedi 12 juin 2010 : Tournoi

Samedi 19 juin 2010 : Méchoui



**L'AS Les Rairies vous présente
ses meilleurs vœux pour 2010.**

Bibliothèque Grain d'Aile



Depuis le 2 septembre, la bibliothèque est installée dans ses nouveaux locaux, à l'ancienne école, 1 rue des Montouseries. Claire, spacieuse (70m²), bien aménagée, elle dispose d'un coin enfants doté de sièges adaptés ainsi que d'une table pour la consultation sur place.

De nouveaux rayonnages et bacs reçoivent près de 3000 livres. Ce fonds est enrichi régulièrement grâce aux crédits alloués par la COMMUNAUTE DE COMMUNES et par les 700 livres renouvelés tous les 6 mois lors du passage du bibliobus.

La bibliothèque est ouverte à tous ; la consultation sur place est libre. Chaque adhérent peut emprunter 4 livres pour 3 semaines. La carte d'adhésion est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans ; il est demandé aux adultes une cotisation annuelle de 5,50€ ; cette carte donne accès aux bibliothèques de la COMMUNAUTE DE COMMUNES (Daumeray, Durtal, Morannes).

Un ordinateur permet de consulter internet pour les recherches documentaires, d'emplois...

Heures d'ouverture :

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

La bibliothèque organise également des animations

- Auprès du Relais Assistantes Maternelles, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 9h45. Tous les bébés-lecteurs et leurs

parents sont les bienvenus.

- Auprès de l'école pour la lecture d'histoires ainsi que pour des actions plus spécifiques telles que «Lire au Pays» dont le thème, cette année, porte sur «littérature et cinéma». C'est ainsi que les élèves de l'école ont été amenés à réfléchir sur l'acte de lire ; puis le Cours Moyen a réalisé un court-métrage avec l'aide d'André Pontonnier et Michel Bodin.

Parallèlement, la bibliothèque a proposé une exposition sur la fabrication d'un film d'animation «Pierre et son oie».

Les CE et les CM sont allés au cinéma de Durtal voir un autre film d'animation «L'île de Black Mor».

En 2010, en partenariat avec la BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET (B.D.P) et l'INSPECTION ACADEMIQUE, deux classes et la bibliothèque participent au projet «De fil en livre, l'art se faufile». Les oeuvres des enfants seront exposées à la bibliothèque pendant le mois de janvier 2010. **VEZ LES VOIR !!!!**

Nouveauté !!

HEURE DU CONTE - Chaque mercredi d'avant vacances - 16H00



Club de l'Age d'Or

Le club a pris possession de son local ; quelques travaux restent à réaliser afin de pouvoir finir d'emménager. Cela va favoriser l'information et améliorer notre communication. Notre objectif va être de modifier nos statuts, pour permettre à toutes personnes sans condition d'âge d'adhérer au club. Avec la Fédération des Aînés Ruraux nous avons l'agrément tourisme ce qui nous permet de faire des voyages inter Club en toute légalité. Nous avons la possibilité de signer des conventions de partenariat avec les clubs voisins pour participer à des activités n'existant pas dans notre propre club.

C'est ainsi que nous sommes partis en Alsace une semaine au mois de septembre avec le club de Durtal à un prix très intéressant du fait du remplissage du car.

C'est par un temps merveilleux que nous avons pu découvrir cette très belle région. Les vendanges étaient en cours, nous avons apprécié le vin nouveau et goûté les différents crus avec modération bien entendu.

Nous étions à la résidence de vacances «le domaine St Jacques» au pied du mont Saint Odile dans un cadre très agréable. La nourriture était très bonne et chaque soir les animations très réussies.

Les adhérents des deux clubs étant très satisfaits du déroulement du voyage ont souhaité renouveler ce partenariat et peut-être l'étendre aux clubs voisins.

Maintenant il nous reste à accueillir de nouveaux adhérents de tout âge. Si vous aimez faire des voyages, pratiquer des activités diverses venez nous rejoindre. N'hésitez pas à contacter :

Robert Legaut au 02 41 76 31 19 pour tous renseignements.

Le Club de l'Age d'Or vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010

Meilleur Apprenti

Un jeune Rairieu à l'honneur (Nicolas Guillement), meilleur apprenti de France formé par M. Bouiller. Bravo à l'apprenti couvreur et au Maître. Bonne continuation pour l'avenir.



Aire de jeux du Port Neuf



Depuis cet été, une aire de jeux est à disposition des enfants de 2 à 8 ans. Nous rappelons que cet accès est soumis à responsabilité des parents ou accompagnateurs. Prémices... D'autres jeux à venir !

Soirée Terroir et Gourmandise

Organisé par l'Office du Tourisme des Portes de l'Anjou, la 4ème soirée « Terroir et Gourmandise » a attiré de nombreux habitants des Rairies mais aussi des communes voisines.

Plus de 15 exposants proposaient fromages, primeurs, miel, pralines... sans oublier, bien sûr, les acteurs majeurs que sont nos commerçants : La boulangerie Geoffray avec moult pains artisanaux et succulentes spécialités pâtisseries,

La boucherie « Père Louis », roi de l'andouillette grillée et des rillauds ! Le « Cheval blanc » qui a regalé le chaland avec patachée, escargots ou cuisses de grenouilles...

« Chez Claudette », rendez-vous toujours apprécié pour l'éventail des tartines grillées si bien garnies !

Et la Maison Furet a mis la note élégante « arbustes et fleurs »...

Les enfants n'étaient pas oubliés : promenade à cheval, maquillage et nattes, concours de dessins - Toutes ces animations gérées par de sympathiques bénévoles. La soirée s'est prolongée en dansant au rythme de l'accordéon de Béatrice Perrin.



Conteur

Pour débiter sa saison théâtrale, la Commission Culture de la Communauté de Communes Les Portes de l'Anjou accueillait le spectacle de Jacques Masson « Tout conte fait ». Le programme était alléchant et le conteur renommé. Le spectacle était composé de quatre textes abordant le thème de la littérature et de l'argent. Le conteur proposait une fable de Jean de la Fontaine « L'avare qui a perdu son trésor », puis deux nouvelles de Guy de Maupassant « La Dot » et « La parure », dites dans leur intégralité et à la virgule près. Le spectacle était de qualité et fut suivi une discussion autour du verre de l'amitié offert par la municipalité des Rairies en présence de Joëlle Charrier, Maire.



Grand Prix des Rairies

Remise d'un panier gourmand par Madame Le Maire pour le vainqueur du Grand Prix des Rairies.



C.C.A.S.

REPAS DU CCAS le 25 novembre

95 personnes sont venues à la salle de la Coulée pour ce rendez-vous de l'amitié. Un repas de qualité fut servi par le Restaurant du « Cheval Blanc ».

La convivialité et la bonne humeur de tous ont présidé à cette manifestation. L'animateur Christian BIGAUD et son orgue de barbarie, ainsi que nos artistes amateurs, ont contribué à la réussite de cette fête.



Raid Man

Notre commune fut représentée sur l'Île de La Réunion par Olivier Seyeux qui participait à la « Diagonale des Fous » au mois d'octobre. 2694 coureurs représentant 25 pays, 150km parcourus, 4kg en moins et 2 paires de chaussures usées !... Classement final : 122e en senior homme et 308e au général. Bravo Olivier et rendez-vous dans le prochain bulletin pour l'Ultra trail tour du Mont-Blanc !



Le Pays des Vallées d'Anjou

Le Pays des Vallées d'Anjou soutient la production de logements locatifs à loyers et charges maîtrisés

Le Syndicat Mixte du Pays des Vallées d'Anjou a engagé en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 3 ans afin d'encourager le locatif social dans l'habitat privé (habitations de plus de 15 ans).

Ce programme prend fin en avril 2010.

Les **propriétaires bailleurs** qui s'engagent à louer des logements à titre de résidence principale pour une période minimale de 9 ans peuvent bénéficier de **subventions de 30% à 50%** des dépenses (travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre). L'objectif étant d'encourager la production de logement locatif conventionné à loyer maîtrisé.

Les projets suivants peuvent être subventionnés :

- Les travaux de réhabilitation de logements vacants
- Les travaux de mise aux normes d'habitabilité et de confort des logements occupés ou récemment vacants
- Les transformations d'usage de bâtiments en logements (anciennes dépendances agricoles, ancien local commercial sans reprise d'activités possible)
- Les travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap des occupants.

Des primes complémentaires peuvent être octroyées pour les travaux d'économie d'énergie.

Les propriétaires peuvent également bénéficier d'avantages fiscaux avec la défiscalisation des revenus fonciers de 60 % en loyers conventionnés (social ou très social). Dans le Maine-et-Loire 70% de la population peut accéder à une location conventionnée.

Les travaux ne peuvent commencer qu'après dépôt du dossier auprès du Pays des Vallées d'Anjou et accord de l'ANAH.

Une équipe opérationnelle est mise à la disposition des propriétaires bailleurs pour réaliser, gratuitement et sans engagement de leur part, une étude technique et financière et les aider ensuite pour le montage et le dépôt des dossiers de demande d'aides financières.

**Pour toute information et avant tous travaux,
contacter le Pays des Vallées d'Anjou
au 02.41.84.49.49**

Permanence à Baugé à la Maison des Services Publics
le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h30 sur rendez vous.

Propriétaires occupants le Pays des Vallées d'Anjou vous accompagne pour améliorer votre habitat

Le Syndicat Mixte du Pays des Vallées d'Anjou a engagé dans le cadre de son contrat de territoire avec la Région Pays de Loire une Opération Locale d'Amélioration de l'Habitat pour **une durée de 3 ans** (réalisation des travaux au plus tard en décembre 2012) afin d'encourager entre autres **l'économie d'énergie** dans l'habitat privé. Cette aide concerne les résidences principales de plus de 15 ans.

L'aide est soumise à :

- Un plafond de ressources des propriétaires
- L'engagement d'occuper le logement pendant au moins 6 ans.
- La réalisation d'un audit thermique (en partie financé) et l'amélioration de 40% de la performance énergétique du logement pour les travaux liés à l'amélioration énergétique du logement

Les subventions vont de 20 à 35% des dépenses subventionables : sanitaire, chauffage, isolation, électricité, menuiseries, assainissement, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap des occupants... Le taux de subvention est défini selon les revenus et l'âge des propriétaires. Les aides seront attribuées dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue.

Les aides pour les travaux liés à l'amélioration énergétique du logement sont accordées **sous conditions de réalisation d'un audit thermique et de l'amélioration de 40% de la performance énergétique du logement.**

Exemples :

Mr et Mme X veulent engager des travaux de raccordement au réseau pour leur résidence principale. La maison a plus de 15 ans, leur revenu fiscal de référence ne dépasse pas le plafond de ressources : ils bénéficient d'une aide de 20% sur un montant maximum de 12 000€ TTC soit une aide ne pouvant dépasser 2400€.

Mr et Mme Z souhaitent isoler leur maison de + de 15 ans classée en E consommant 250KWh/m2.an. La réalisation des travaux préconisés par l'audit thermique permet d'atteindre la classe C, soit une consommation de 150 KWh/m2.an. Ils bénéficient d'une aide de 20% sur un montant maximum de travaux de 12 000€ TTC soit une aide ne pouvant dépasser 2400€, l'audit étant subventionné en partie. Cette aide est cumulable avec l'aide du Conseil Général pour les équipements utilisant une énergie renouvelable, le crédit d'impôt développement durable sur l'équipement, la possibilité d'engager un éco-prêt à taux zéro...



Pour remplir sa mission de solidarité, l'Assurance maladie d'Angers propose un dispositif visant à lutter contre l'exclusion.

Si vous rencontrez des difficultés financières pour

- Payer votre complémentaire santé
- Financer vos prothèses dentaires, optiques ou auditives
- Équilibrer votre budget pendant un arrêt de travail
- Assumer ou subvenir aux dépenses liées à la maladie

L'Assurance Maladie d'Angers est à votre écoute et à votre disposition pour toute question concernant ce dispositif

Contactez votre conseiller social

Jack Ertzscheid - 02 41 81 78 55
ou Marjorie Gentils - 02 41 81 78 04

Un service pour les personnes âgées.

UN SERVICE GRATUIT

Le C.L.I.C. Nord Est Anjou est un service gratuit à destination des personnes âgées et de leurs familles. Il permet d'accompagner les personnes dans leurs différentes démarches.

UN LIEN ENTRE LA PERSONNE AGÉE ET LES PROFESSIONNELS

Guichet unique, ses missions sont centrées sur l'accueil, l'écoute, l'information, l'évaluation des besoins et la coordination des interventions. Il propose ses services dans l'accompagnement pour le soutien à domicile, les sorties d'hospitalisation ou encore les entrées en structure, en lien avec les différents professionnels gravitant autour de la personne âgée. Il est reconnu et soutenu par le Conseil Général, votre communauté de communes et certaines caisses de retraites.

Le CLIC propose encore des actions collectives d'information et de prévention.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Maison des services publics
15 Avenue Legoulz de la Boulaie
49150 Baugé

Contact : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 02.41.89.14.54 ou 06.84.70.46.79 (Melle Fresneau) et 06.77.91.49.33 (Melle Morel)

Accueil sur rendez-vous :

DURTAL - Maison des Services Publics, 11 rue Joseph Cugnot, le mardi de 9h à 12h30

TIERCE - Avenue des Erables, le mercredi de 9h à 12h30

Déplacement au domicile sur Rendez-vous

Vos interlocutrices
Melles MOREL et FRESNEAU



Centre Local d'Information et de Coordination



Z.A PONT-RAME
49430 DURTAL
TÉL : 02 41 76 02 44
FAX : 02 41 76 00 39

e-mail : sas.pananceau@orange.fr
S.A au capital de 155 498 €
R.C.SALMUR B 666 980 248
SIRET 666 980 248 000 49
Code APE 4331 Z

Artisans et Commerçants



Couverture
Charpente
Zinguerie
Ramonage

CHEVE - DUFIL - REPUSSARD
S.A.R.L. au capital de 7500 €

« Les Fourmeaux » - Z.A. Les Ormeaux - 49430 DURTAL
☎ 02.41.93.33.62 - Fax 02.41.93.73.24
SIREN 450.149.703 00016 - A.P.E. 452 J



JB BOUILLER ARTISAN

COUVREUR
ZINGUEUR
CHARPENTE
RAMONAGE
DÉMOUSSAGE

9 bis, rue du 8 mai - 72200 BAZOUGES / LE LOIR
Tél. 02 43 45 41 74 - Fax : 02 41 76 34 56



BERGE Laurent

- ✓ Particulier & professionnel
- ✓ Terrassement
- ✓ Assainissement
- ✓ Aménagement de cours
- ✓ Petite maçonnerie

La petite besnardière - 49430 Les Rairies
berge.ls@aliceadsl.fr
Port. 06 81 42 88 05 - Tél. 02 41 76 36 34



LE BAILLY
COUVERTURE
Charpente - Zinguerie
Ramonage

Mr Jonathan LE BAILLY
Tél. 02 41 76 00 53
06 78 36 74 19
Fax. 02 41 76 11 36
21 Rue de Bazouges - 49430 LES RAIRES

ETAC

Dépinères FURET

Un grand choix de végétaux de qualité :

Arbustes, rosiers, arbres, conifères
plantes grimpantes, arbustes à petits fruits...

Des conseils de professionnels

Vente au détail sur la production :

Vendredi : 14h à 18h	Pépinières FURET
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h	L'Isabellière
Sauf jours fériés	49430 LES RAIRES
	Tél : 02 41 76 34 30



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE

S.A.R.L. Gérard PRUD'HOMME
11, rue du Val Fleuri - 49430 LES RAIRES
Tél/Fax. : 02 41 76 05 06



Artisan Boulanger Pâtissier

Stéphanie et Thierry
Geoffroy

Rue Charles de Gaulle
49430 Les Rairies
02 41 76 32 26
Cheviré le Rouge
02 41 90 17 61

Artisans et Commerçants

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - A.E.P.-VOIRIE
ENROBÉ - CARRIÈRE - DÉMOLITION - RECYCLAGE



JUGÉ DÉVELOPPEMENT



S.A.S. JUGÉ Camille
La pierre
49330 ETRICHÉ
Tél. : 02 41 42 65 68
Fax : 02 41 42 15 73
E-mail : sasjuge@groupe-juge.fr



S.A.S. Chazé TP
Z.I. 7, Bd Gustave Eiffel
53400 CRAON
Tél. : 02 43 06 43 17
Fax : 02 43 06 82 20
E-mail : saschaze@groupe-juge.fr

LES SERVICES DE VOTRE MAGASIN:

SUPER U

- | | |
|---|---|
| Boîte aux lettres | Timbres et enveloppes affranchies |
| Développement photo | Panneau affichage vie locale |
| Photo d'identité | Borne de prix |
| Photocopieur N/B et couleur | Récupération de piles et bouchons liège |
| Presse | Française des jeux (tirage et grattage) |
| Tickets resto et chèques CADHOC | |
| Distributeur de billets | |
| Reproduction de clés | |
| Forfait téléphone mobile (tout opérateur) | |



Carte de fidélité U

HORAIRES: De 9h00 à 19h30

La station



- Portique de lavage
- Pompe poids lourd
- GPL
- Gonflage
- Aspirateur
- Gaz bouteille
- Location de DVD



Location véhicules de tourisme et utilitaires

HORAIRES: De 8h00 à 19h30

à bientôt chez

SUPER U

DURTAL 02 41 76 04 04

Le Sictom



Une gestion des accès en déchèterie modernisée



Dans une démarche d'amélioration de la gestion des déchèteries, le SICTOM Loir et Sarthe a mis un contrôle automatisé des entrées sur chacune de ses déchèteries (Chateaufort, Durtal, Seiches et Tiercé), grâce à des barrières automatiques en place à l'entrée de chaque site qui sont associées à un lecteur de carte nominative.

Ce nouvel accès permet de limiter l'usage des 4 déchèteries du syndicat aux seuls particuliers payant leur redevance ordures ménagères et aux professionnels en faisant la demande.

Quel fonctionnement ?

Vous êtes particulier

- 1 À partir du 1^{er} janvier 2010, votre carte particulier est créditée, **automatiquement**, lors de votre premier passage en déchèterie de l'année, de 18 passages pour l'année 2010. **Ces 18 passages sont compris dans votre redevance.**
- 2 À votre demande et sur expédition de votre paiement aux services du SICTOM Loir et Sarthe, votre carte pourra être rechargée 2 fois sur l'année par un forfait de 6 € donnant droit à 4 entrées.
- 3 Au-delà de ces 8 entrées, chaque entrée supplémentaire sera tarifée 3 € (tarifs 2010).



Vous êtes professionnel

Aucun changement par rapport à ce que vous connaissez déjà à savoir paiement en fonction de la nature du déchet apporté et de sa quantité. Le seul changement est que le système fonctionne, dorénavant, en pré-paiement. Vous recevez, en même temps que votre carte, les conditions de mise en place.



Particuliers ou professionnels, vous n'avez pas encore demandé votre carte ?

Aucun problème, demandez l'imprimé auprès de votre gardien habituel de déchèterie (Chateaufort, Durtal, Seiches ou Tiercé) et retournez ce document au siège du syndicat.

Vous recevrez votre carte, par courrier, dans un délai d'une semaine

Maison Intercommunale Loir et Sarthe :
1 allée du Moulin, 49125 Chênes-sur-Sarthe
Par téléphone au 02 41 37 56 80
Par e-mail : sictomloirsarthe@wanadoo.fr

Collecte des déchets ménagers

Les règles à respecter

- 1 Sortez vos conteneurs **la veille de la collecte.**
- 2 Présentez vos conteneurs **poignées côté habitation**, l'autocollant SICTOM doit toujours se trouver côté rue. Le conteneur vert Ordures Ménagères doit être toujours placé à droite du conteneur jaune (comme sur la photo).
- 3 Ne présentez pas votre conteneur ordures ménagères trop près d'un obstacle (lampadaire, muret, voiture...) et à une distance suffisante de votre conteneur de tri (30 à 40 cm).
- 4 Respectez le marquage au sol, pour votre conteneur ordures ménagères uniquement, lorsqu'il est présent.
- 5 Ne tassez pas vos conteneurs qui doivent avoir le couvercle correctement fermé.



Positionnement idéal des deux conteneurs.

Concours Photos



CONCOURS de PHOTOGRAPHIES « NOTRE VILLAGE, LES RAIRIES en 2010 »

L'HISTOIRE ne s'arrête jamais... Et les photos vieillissent dans les tiroirs et les greniers...
Tous à vos boîtes à images pour illustrer notre village millésimé 2010 !!

BON DE PARTICIPATION

NOM :

PRENOM :

Si enfant - AGE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

@ :

A déposer à la Mairie ou chez nos commerçants :

- Boucherie Père Louis
- Boulangerie Geoffray
- Hôtel Restaurant « Le Cheval Blanc »
- Café Restaurant « Chez Claudette »

Dès réception **jusqu'à fin Février 2010** (avec acceptation du règlement) - Règlement voir au dos

CONCOURS de PHOTOGRAPHIES « NOTRE VILLAGE, LES RAIRIES en 2010 »

CONCOURS OUVERT à TOUS du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2010
FORMAT MINIMUM A5 (ou plus...) - NOIR ou COULEUR
ORGANISATION : Commission Communication des Rairies

Nous sommes heureux de compter, dès à présent, sur la participation de
l'ECOLE des HIRONDELLES et du FOYER des JEUNES. MERCI à EUX !

Exposition de toutes les photos prévue le 23 Juillet 2010 lors de notre fête « Terroir et Gourmandise » - Thème de cette expo : « Les RAIRIES HIER et AUJOURD'HUI ». Les visiteurs pourront voter pour élire la photo « coup de cœur public » et un Jury validera les 10 meilleurs clichés : les résultats seront diffusés à la rentrée des classes et les lauréats se verront récompensés !



www.rairies.com

RAIRIES MONTRIEUX - Route de Fougeré
49430 Les Rairies - France

Tél. +33 (0)2 41 21 10 49 - Fax +33 (0)2 41 21 15 39

Fabricant de carreaux terre
cuite naturelle et émaillés
et de produits de décoration

RENOU
MÉCANIQUE DE PRÉCISION



RENOU
Route de Chalou
49430 LES RAIRIES
Tél. 02 41 24 05 95
Fax. 02 41 24 70 17

RENOU
Z.A. Pont-Rame
49430 DURTAL
Tél. 02 41 76 10 10
Fax. 02 41 76 04 38



Site : www.renou-mecanique.com e-mail : info@renou-mecanique.com
SIRET 50026 : ZA Pont Rame - 49430 DURTAL - SIREN 391 432 408 RCS SAUMUR - CODE NAF 2850

Règlement Concours Photos



- Le concours est organisé par la Commission Communication de notre Commune avec la collaboration de l'Ecole des Hirondelles et de celle du Foyer des Jeunes. Les photos seront prises de début Janvier 2010 **au 30 juin 2010 au plus tard.**

- Le concours est ouvert à tous les amateurs de clichés, adultes et enfants. Les organisateurs peuvent participer mais seront « hors concours ».

- Chacun pourra présenter plusieurs photos.

- Les photos peuvent être réalisées avec un appareil argentique ou numérique – Au choix Noir ou Couleur

- 1 seul tirage de chaque cliché nécessaire pour l'exposition, format A5 minimum (ou plus au gré du participant).

- Les photos seront placées dans une enveloppe avec un papier indiquant les coordonnées du participant (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail). L'exposition sera bien sûr anonyme ; les photos, pour le vote, ne seront repérées que par des numéros.

- **Date limite de dépôt 30 JUIN 2010** soit à la Mairie, soit chez nos commerçants : Boucherie « Père Louis », Boulangerie Geoffray, Hôtel Restaurant du « Cheval Blanc » - Café Restaurant « Chez Claudette ».

- Exposition de toutes les photos reçues le 23 juillet 2010, lors de notre fête « Terroir et Gourmandise »

- Thème de l'exposition :

- « LES RAIRIES HIER et AUJOURD'HUI ».

- Ce 23 juillet, un prix public : les visiteurs désigneront leur « coup de cœur » ! En outre, un prix sera attribué aux 10 premières photos sélectionnées par un jury.

- Les résultats seront diffusés à la rentrée des classes et les « gagnants » seront contactés personnellement.

Ces résultats seront également affichés à la Mairie.

- Les photos primées, avec l'accord de leurs auteurs, seront gardées en mairie et, si les participants le permettent, nous aimerions garder tous les clichés, les classer aux archives municipales ; ils seraient les témoins de l'histoire de notre village !

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou de perte des tirages déposés.

IMPORTANT :

- Tout participant au concours se déclare unique titulaire de la totalité des droits concernant la ou les photos déposées : autorisation des personnes et des lieux photographiés – Droit à l'image – autorisation de reproduction et d'exposition des clichés.

- Tout participant s'engage notamment à :

 , n'enfreindre aucun droit à la propriété intellectuelle ou industrielle, droit à l'image,

 , respecter les législations visant à protéger l'intérêt général notamment - sans que la liste soit exhaustive - le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs, la protection de la vie privée, la protection de la santé, de la sécurité publique, la protection des mineurs...,

 , la commune ne pourra être tenue responsable si, suite à un cas de force majeure ou à toute cause indépendante de sa volonté, un changement de date, relatif à ce concours, intervenait ou s'il devait être annulé ; elle tranchera les cas non prévus au présent règlement.

- La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement et une inscription préalable.

La non observation dudit règlement provoquera l'exclusion du concours.

La Commission Communication
Commune des Rairies
Décembre 2009

La Maison des Associations



L'inauguration de la maison des associations aura lieu le samedi 6 février 2010 à 11h00.



Informations

Agence Postale Communale

- Lundi, mardi et samedi de 9h00 à 11h20
- Jeudi et vendredi de 14h00 à 16h20

Collecte ordures ménagères

- Voir calendrier du Sictom

Déchetterie Durtal

- Lundi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (18h30 en été)
- Les autres jours de 14h00 à 18h00

Halte Garderie Péri scolaire

- Le matin de 7h30 à 8h50
- L'après midi de 16h30 à 18h30

Le prix des tickets varie en fonction de votre imposition

- Non imposable : 1€ par heure
- Imposable : 1€20 par heure

Les tickets sont en vente à la mairie par carnet de 10

Service minimum

- Nous vous rappelons qu'en cas de grève, un service minimum a été mis en place par la mairie. Vous pouvez laisser vos enfants à l'école en cas de grève sans aucun souci.

Commerces

- Boulangerie Geoffray fermée le dimanche après midi et le lundi toute la journée. Ouverture d'un second magasin à Cheviré Le Rouge
- Père Louis fermé le dimanche après midi et le lundi toute la journée. Ouvert le samedi sans interruption

Ram (relais assistantes maternelles)

- Le jeudi de 9h15 à 11h15
- De 11h15 à 12h30 permanence d'accueil
- Tél 02 41 76 11 60 (jeudi matin seulement)

Secrétariat de Mairie

- Lundi et mardi de 14h00 à 17h30
- Jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Trésorerie de Durtal

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
- Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00

Le marché

- Marchand de légumes et fruits le vendredi matin
- Le dimanche matin légumes devant chez le Père Louis
- Les Jardins de Chalou le dimanche matin

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OU ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)
Pour plus de renseignement, contacter le

Centre du Service National de NANTES 02 28 24 27 84

Un défibrillateur (offert par le Conseil Général) sera installé à la mairie en début d'année.

Remerciement Annonceurs

Malgré ces temps de crise, vous avez été nombreux à nous aider pour la création de ce bulletin et nous vous en remercions vivement. De votre soutien dépend la coût de notre bulletin, alors meilleure activité à tous pour 2010.

Votre Bulletin

L'équipe de rédaction s'entête. Toujours développement durable et respect de l'environnement : papier recyclé et encres végétales. Vous avez pu remarquer que votre bulletin de l'an dernier était « millésimé » 2009, celui-ci regarde donc logiquement vers l'avenir. Vive 2010 !